

Organisation des stages BAC PRO

Téléphone : 04 76 05 05 22

Télécopie : 04 76 65 73 12

E-mail : mfr.coublevie@mfr.asso.fr

Site : www.mfrcoublevie.com

CRCA VOIRON 14038927001

Afin de répondre au mieux aux attentes des différents examens du cycle BAC PRO CGEH, la MFR de Coublevie a mis en place une nouvelle organisation des stages, qui permettra également de se conformer aux exigences de la nouvelle législation sur les stages en cas de passage du décret en cours d'année.

Les BAC PRO CGEH vont effectuer 5 stages équiés au cours du cycle BAC, plus une semaine de stage accueil (juste avant les vacances de Noël en classe de 1^{ère}). Les stages équiés sont répartis de la façon suivante :

En classe de 2^{nde} :

- 13 semaines de stage Découverte
- 10 semaines de stage Cavalier-soigneur d'équidés

Ces 2 stages doivent obligatoirement être différents.

En classe de 1^{ère} :

- 7 - 9 semaines de stage Cavalier-soigneur.
- 10 -13 semaines de stage Elevage et valorisation, support du dossier technique du Bac Pro.

Ces 2 stages doivent obligatoirement être différents.

En classe de terminale :

- 13 semaines de stage Conduite et gestion d'une entreprise hippique (stage identique à celui de 1^{ère}), support du rapport de stage du Bac Pro.
- 7 semaines de stage Projet.

Le stage Conduite et gestion d'une entreprise hippique et le stage projet pourront être identiques. Dans ce cas, ce stage sera alors soumis à gratification.

Attention : pour tous les stages du cycle, il ne sera accepté qu'un seul élève de la MFR de Coublevie par type de stage et par classe.

Critères pour le choix du stage Découverte

Critères obligatoires

Les critères suivants sont obligatoires pour permettre à l'élève de découvrir le milieu professionnel dans lequel il va évoluer pendant tout son cycle BAC PRO, et préparer ses examens d'équitation.

- La structure doit disposer d'une cavalerie et d'installations adaptées pour préparer un galop 5 / 6, suivant le niveau du jeune.
- L'élève doit pouvoir monter à cheval de façon encadrée avec un moniteur 5 fois par semaine.
- Le jeune doit toujours être encadré sur la structure.
- Le jeune doit participer aux tâches les plus variées possibles dans un but de découverte et d'ouverture.

Critère optionnel

- La jeune pourra passer des examens fédéraux (niveau galop 5 minimum à la fin du stage).

Critères pour le choix du stage Cavalier-soigneur d'équidés, support des fiches techniques du BEPA

Critères obligatoires

Les critères suivants sont obligatoires pour permettre à l'élève de traiter le référentiel d'examen.

- La structure doit disposer d'une cavalerie et d'installations adaptées pour préparer un galop 6 / 7 ou une CEP2.
- La structure doit posséder un moyen de transport.
- La structure doit proposer des sorties en compétition.
- L'élève doit monter à cheval de façon encadrée avec un moniteur 5 fois par semaine.

Critère optionnel

- La structure pourra permettre à l'élève de passer son CCF de débouillage : l'élève sera évalué sur l'une des 3 premières séances montées lâchées du poulain. C'est bien sûr l'élève qui devra monter le poulain.

Rappel des thèmes des fiches techniques :

- Alimentation
- Soins et prophylaxie
- Facteurs de production
- Travail du cheval
- Transport et valorisation du cheval

Critères pour le choix du stage Elevage et valorisation, support du dossier technique du BAC PRO

Critères obligatoires

Les critères suivants sont obligatoires pour permettre à l'élève de traiter toutes les parties de son dossier technique exigées par le référentiel d'examen.

- Poulinières et naissances : la structure devra disposer, l'année du stage, d'au minimum 2 naissances attendues et 2 poulinières mises à la reproduction.
- La structure devra disposer de pâturages avec des chevaux à l'herbe (et pas seulement de paddocks !).
- La structure devra mettre en place le travail et la valorisation des poulains.
- La structure devra permettre à l'élève de monter à cheval et de continuer ainsi sa progression en équitation.

Critères optionnels

Les critères suivants sont souhaités pour permettre à l'élève de compléter et développer les différentes fiches de son dossier technique.

- La structure devra si possible disposer de surfaces destinées aux cultures fourragères. Si ce n'est pas le cas, l'élève devra être en mesure de rencontrer l'agriculteur produisant le foin acheté par la structure.
- La structure devra si possible valoriser ses chevaux en compétition.

Rappel des thèmes du dossier technique :

- Alimentation
- Soins et prophylaxie
- Conduite d'élevage
- Travail du cheval
- Transport et valorisation du cheval
- Conduite des productions végétales

Critères pour le choix du stage Conduite et gestion d'une entreprise hippique, support du rapport de stage du BAC PRO

Les critères suivants sont obligatoires pour permettre à l'élève de traiter toutes les parties de son rapport de stage exigées par le référentiel d'examen, ainsi que son CCF débouillage.

Critères obligatoires

- La structure devra fournir sa comptabilité sur les deux derniers exercices.
- La structure devra disposer d'au minimum 2 ateliers parmi les ateliers suivants :
 - Ecole d'équitation ○
 - Pension ○
 - Commerce ○
 - Elevage équin ○
 - Productions fourragères
 - Ecurie de compétition professionnelle

Attention, la valorisation et la commercialisation des produits d'élevage font partie de l'atelier élevage.

- La structure devra permettre à l'élève de monter à cheval et de continuer ainsi sa progression en équitation.
- La structure devra permettre à l'élève de passer son CCF de débouillage : l'élève sera évalué sur l'une des 3 premières séances montées lâchées du poulain. C'est bien sûr l'élève qui devra monter le poulain.